



## PROCES VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'Administration

**Date : 5 octobre 2015**

Année scolaire : **2015/2016**  
 Numéro de séance : N° 1  
 Date de transmission de la convocation aux membres : 24 septembre 2015  
 1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : **OUI**  
 2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) :  
 (en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)  
 Président : **Monsieur Jean-Louis SACHOT, principal**  
 Secrétaire de séance : **Mme CHAUVINEAU, représentante des parents d'élèves**  
 Quorum (13 ou 16) : **13**  
 Nombre de présents : **16 à 18h02**

### Ordre du jour

#### I - Vie pédagogique et éducative

1. Bilan pédagogique de l'année scolaire 2014-2015
2. Situation de rentrée . perspectives 2015-2016
3. Attribution des indemnités pour missions particulières (IMP)
4. Organisation du temps scolaire
5. Information sur la réserve citoyenne

#### II - Fonctionnement général

1. Conventions et contrats
2. Recrutement de personnes en service civique
3. Nouveau logo

#### III - Vie budgétaire et financière

1. DBM
2. Dotation de fonctionnement . Travaux
3. Participation des familles
4. Admission en non valeur

#### IV - Questions diverses déposées au secrétariat 48 heures avant la date du conseil.

- Annexes [nombre . titre)
  1. Bilan de l'année 2014/2015
  2. Situation de rentrée 2015 ; perspectives 2015/2016
  3. Proposition de répartition des IMP
  4. Proposition des nouveaux horaires du collège pour la rentrée 2016
  5. Conventions
  6. Nouveau logo
  7. Composition du conseil pédagogique
  8. DBM n° 6
- Motions [nombre . titre) 2
  1. Motion sur la réforme du collège

**PRESENCE au CONSEIL**

**Séance du 05/10/2015**

Qualité		Titulaires			Suppléants					
		Nom - Prénom	P[ <input type="checkbox"/> ]	A[ <input type="checkbox"/> ] ]	E[ <input type="checkbox"/> ]	Nom - Prénom	P[ <input type="checkbox"/> ]	A[ <input type="checkbox"/> ]	E[ <input type="checkbox"/> ]	
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	M. SACHOT Jean-Louis	X							
	Proviseur ou principal adjoint	/								
	Gestionnaire	M. DEROUET Hervé	X							
	C.P.E.	Mme JOUINEAU Isabelle	X							
	Directeur adjoint de la SEGPA	/								
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	M. LEDEUX Jean-Louis Conseiller Départ., Conseiller Municipal Lusignan	X			M. COQUELET Benoît, Vice-président du Conseil Départ.				
		Mme PECRIAUX Sybil Conseillère Départ. Adjointe au Maire Payré			Pouvoir donné à M. Ledoux X	Mme FAUCHER Claudie, Conseillère Départ.				
	Commune siège	M. GIRARD Eric, Représentant de la Commune de Lusignan			X					
	Commune siège	/								
PERSONNALITES QUALIFIEES		M. EMILE Jean-Claude			X					
		M. NAUD Francis		X						
PERSONNELS DE L'ÉTABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	Mme PFEIFFER Sylvie	X			Mme DAIRAY Céline				
		M. M. DUBREUIL Michel	X			M. BOISARD Sébastien				
		M. LINCIO Philippe	(arrivé à 18h33) X							
		Mme DAUBAS Cristèle	X							
		Mme LEFEVRE Sandrine	X							
		Mme PLANCHE Marianne	X							
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	Mme BOUCHET Sylvie	X				M. COURSEAU Julien			
		Mme PASQUIER BOUTINOT Catherine	X				M. GAUVIN Jean-Marc			
PARENTS D'ÉLÈVES et ÉLÈVES	Parents d'élèves	Mme DUFONT Isabelle	X			Mme GAUTIER Magalie				
		M. MARICOURT Pierre			X	Mme CHAUVINEAU Nathalie	X			
		Mme BONNET Nathalie	(arrivée à 18h07) X			M. SABOURIN Emmanuel				
		Mme BERGEON Karen	X			Mme NOVAK Sandra				
		Mme FIGUEIRA Julie	X			Mme HARZIC Nathalie				
		Mme DA SILVA Silvina	X			Mme JAMBU Ingrid				
	Elèves	LETURNIER Juliette	(arrivée à 18h05) X			TEXEREAU Charlène				
		MARTINEZ Lisa	(arrivée à 18h05) X			TANNEAU Clarisse				

[] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

## Préambule

Mr Sachot, principal, ouvre la séance à 18h02.

Madame Chauvineau, représentante des parents d'élèves (FCPE), est nommée secrétaire de séance.

Arrivée de Mmes Leturnier et Martinez.

Le président du conseil nous informe de la présence de Mr Allain, professeur de français, à cette séance. Cet enseignant nous présentera un dispositif novateur de remédiation par la musique pour les élèves en difficulté. M. Sachot rappelle que cet invité n'a pas le droit de vote en séance.

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des 19 membres présents le compte rendu du conseil d'administration du 22 juin 2015.

Monsieur le principal modifie deux points à l'ordre du jour adressé initialement et en soumet la nouvelle teneur aux membres présents. Rajout du point II.4 : composition du conseil pédagogique, et suppression du point III.4 : admission en non valeur. S'y ajoute la lecture d'une motion déposée par les personnels de l'établissement.

Arrivée de Mme Bonnet.

Le conseil approuve à l'unanimité des 20 membres présents la modification de l'ordre du jour.

Madame Pécriaux, conseillère départementale excusée, a donné pouvoir à M. Ledoux. Le vote de ce dernier sera ainsi comptabilisé pour 2 voix.

# I - Vie pédagogique et éducative

## 1. Bilan pédagogique 2014-2015 (Annexe 1)

Monsieur Sachot commente les résultats du brevet et de l'orientation après la 3ème.

### Le DNB

Résultats au collège de Lusignan : 90,5 % de réussite au DNB, ce qui place le collège 5 points au-dessus de la moyenne départementale.

Il est ajouté que cette année il y a eu un fort taux de mentions (76%).

La cérémonie de remise des diplômes du DNB aura lieu le vendredi soir 16 octobre 2015 au collège.

### L'orientation après la 3<sup>ème</sup>

On constate un taux de passage en 2nde générale et technologique en diminution (65% contre 76 % l'année dernière), une augmentation pour les 2ndes professionnelles ou les CAP (32 % contre 20%) , un taux de 2 % de redoublements, 1 % sans solution à la rentrée soit 1 élève.

Mr Ledoux demande quelle solution est envisagée pour l'élève sans solution à la rentrée. M. Sachot explique qu'il s'agit d'un élève dont la famille a refusé de participer au dernier tour de l'affelnet, préférant poursuivre ses recherches d'apprentissage. Le collège continuera néanmoins à accompagner cet élève pendant un an afin d'éviter tout décrochage.

## 2. Situation de rentrée & Perspectives de rentrée (Annexe 2)

M. Sachot présente la situation pour la nouvelle année scolaire.

520 élèves à la rentrée. L'effectif moyen par classe est de 26, le niveau quatrième est le plus chargé avec une moyenne de 28,4 élèves.

Mr Allain professeur de français présente l'atelier « musicodys », dispositif novateur de remédiation par la musique, mis en place avec Mme Postel (professeur d'éducation musicale) et Mme Boisson-Flocq (professeur de français). Il est destiné aux élèves de sixième en difficulté. Un groupe de 18 enfants sera constitué. Chacun d'eux effectuera, à raison d'une heure par semaine, des exercices de « musculation cérébrale » basés sur la musique. Cette expérience s'appuie sur les dernières découvertes en neurosciences. Les élèves seront suivis sur 2 ans.

Le conseil vote à l'unanimité de ses membres ce dispositif.

Mr le principal expose la future réforme du collège. Un diaporama est présenté.

Questions posées à ce sujet :

- Qu'en est-il d'un élève qui commence le latin en cinquième, peut-il arrêter par la suite ? La matière n'est pas une obligation, mais il faudra envisager un contrat d'engagement moral.
- Pas de possibilité de faire section Basket et Latin simultanément,
- Pas de concentration des latinistes dans une même classe (comme c'est déjà le cas actuellement).

Il est précisé que cette réforme entraîne une augmentation de la marge d'autonomie des établissements de 20 %. Les enseignants auront dans le courant de cette année scolaire une formation de 5 jours pour les nouveaux programmes et la nouvelle organisation des enseignements. Il n'y aura pas de remplacement prévu de façon institutionnelle, mais des remplacements de courte durée seront demandés. Cette année, compte tenu de la formation des enseignants à la nouvelle réforme il n'y aura pas de formation supplémentaire au P.A.F.

Mr Dubreuil fait lecture de la motion concernant la future réforme (annexe 1 - motion)

Monsieur le Principal informe le conseil que le collège devrait rentrer dans le groupe des collèges expérimentateurs de la décision d'orientation prise par la famille de l'élève en fin de 3<sup>ème</sup>. Cette information reste à confirmer.

Un vote pour avis est demandé : Contre : 0      Abstention : 13      Pour : 8

### **3. Attribution des IMP (Annexe 3)**

Monsieur Sachot rappelle le principe de la rétribution des travaux hors face à face pédagogique pour ces nouvelles Indemnités pour Missions Particulières. Il présente sa proposition de répartition. Cette dernière ayant reçu l'accord du conseil pédagogique réuni le 28 septembre 2015.

Le conseil se prononce sur la répartition des IMP. Vote pour avis.

Contre : 0      Abstention : 7      Pour : 14

### **4. Organisation du temps scolaire (Annexe 4)**

La réforme des collèges induit un certain nombre de changements sur le plan de l'organisation du temps scolaire. En effet, tous les élèves devront pouvoir bénéficier d'une pause méridienne d'au moins 1H30. Par ailleurs, les élèves de 6<sup>ème</sup> ne pourront avoir plus de 6H de cours par jour. Une modification des horaires et du temps scolaire a été proposée et retenue lors du conseil pédagogique du 28 septembre 2015.

Le Président du CA demande à présent aux membres du conseil de se prononcer sur cette proposition, tout en expliquant qu'il appartient au maire de la commune de siège, de modifier les heures d'entrée et de sortie des établissements d'enseignement en raison des circonstances locales.

Sortie de Mmes Leturnier et Martinez.

Le Conseil se prononce :      Contre 0      Abstention : 7      Pour 12

### **5. Information sur la réserve Citoyenne**

Monsieur Sachot replace le dispositif de la « Réserve citoyenne » dans le cadre de la mobilisation de l'école pour les valeurs de la République. Il précise que cette réserve est constituée de personnes de la société civile, validées par le Rectorat, et qui souhaitent s'engager aux côtés des enseignants pour promouvoir ces valeurs. Les professeurs pourront élaborer des projets pédagogiques intégrant l'intervention de ces réservistes. Ce dispositif est d'ores et déjà activé. Pour plus d'information, M. Sachot incite les membres du conseil à se rendre sur le site internet Eduscol.

## II - Fonctionnement général

### 1. Conventions et contrats ( Annexe 5)

Des conventions sont soumises au vote :

- Convention d'occupation précaire d'un logement de fonction au collège : adopté à l'unanimité
- Convention avec l'APEMEN, impliquant ainsi une participation financière du collège d'un montant de 300 euros : adopté à l'unanimité.

Retour de Juliette Leturnier

### 2. Recrutement de personnes en service civique

M. Sachot demande l'autorisation au conseil de recruter 2 personnes en service civique (personnes entre 18 et 25 ans) et présente leurs missions :

- Action culturelle, artistique et sportive
- Citoyenneté

Il s'agit de contrats de 30h00 par semaine. Un tuteur assurera bénévolement le suivi de la personne. La durée du contrat est de 8 mois et une formation est prévue pour le tuteur. Ce dispositif est totalement pris en charge par le Rectorat et a déjà reçu l'aval du conseil pédagogique réuni le 28 septembre 2015.

Mme Pfeiffer souligne la précarité des contrats,

Passage au vote : 1 contre, 0 abstention, 19 pour

### 3. Nouveau logo (annexe 6)

Le nouveau logo du collège, présenté et voté lors du dernier conseil d'administration avec une préconisation de changement de la couleur a été revu et corrigé.

Le logo est adopté par 19 voix pour, 1 abstention.

### 4. Composition du conseil pédagogique (annexe 7)

Monsieur le Principal présente, pour information, la composition du conseil pédagogique qui a été arrêtée pour 2015-2016, sur proposition des conseils d'enseignement réunis le 31 août 2015.

### III È Vie budgétaire et financière

#### 1. DBM ( Annexe 8)

Monsieur Derouet présente la décision modificative n° 6 pour information aux membres du conseil.

#### 2. Dotation de fonctionnement - travaux

Monsieur Sachot remercie le conseil départemental d'avoir accédé à sa demande de remplacement de 3 portails de l'établissement. Ces derniers datent en effet de la construction du collège (1967) et sont dans un état de vétusté important qui ne permettent pas d'assurer la sécurité des entrées. Ces nouveaux portails seront dotés de visiophones et de dispositifs de déclenchement à distance de l'ouverture. Les travaux, d'un montant de 25 000 euros, seront réalisés en février 2016.

#### 3. Participation des familles

Monsieur Sachot présente trois activités pour lesquelles une participation financière sera demandée aux familles.

- ❑ La représentation musicale « JMF » pour les élèves de 3ème. La participation demandée aux familles est de 4,50 euros par élève.

Passage au vote : 0 contre, 3 abstentions, 17 pour.

- ❑ La sortie Poitiers médiéval : cinq euros par élève (niveau 5<sup>ème</sup>).

Passage au vote : 0 contre, 4 abstentions, 16 pour.

- ❑ La sortie au palais de justice pour les 4èmes : Il sera demandé 5 euros par élève.

Passage au vote : 0 contre, 4 abstentions, 16 pour.

Le transport est une charge très lourde pour le collège lors des sorties. Il est demandé pourquoi le train n'est pas envisagé. Les horaires de train restent contraignants pour les sorties pédagogiques mais cette possibilité sera étudiée au cas par cas.

#### IV - Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, M. le principal lève la séance à 20h00.

La secrétaire de séance

N. CHAUVINEAU



Le Président,

J.L. SACHOT





